



**Origine : Amérique du Sud**

## Herbe de la pampa

### Nom scientifique

*Cortaderia selloana* (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.

Famille des Poacées = Graminées



Cliché : E. Quéré/CBNBrest

### Description

L'herbe de la pampa présente un aspect particulier qui la rend aisément reconnaissable. Elle forme en effet de **grandes touffes** qui atteignent une hauteur de 4 m et un diamètre de 3 m.

Les feuilles sont vert tendre, longues et fines, à bords coupants, arquées et retombantes. Les fleurs femelles sont réunies en **grandes inflorescences duveteuses, blanchâtres à roses**, apparaissant à la fin de l'été et perdurant tout l'hiver.

### Reproduction et dissémination

L'herbe de la pampa est une espèce dioïque c'est à dire qu'elle présente des pieds mâles et des pieds femelles.

Elle se propage par multiplication sexuée. Les plumeaux femelles sont plus larges que les plumeaux mâles. **Ils émettent des graines par milliers** que le vent peut transporter à plusieurs kilomètres à la ronde. La quasi-totalité des graines de chaque épi fécondé est fertile. Une fois déposées au sol, les graines ne mettent que trois semaines pour germer, si la température est favorable (22 à 25 °C).

Un plant d'herbe de la Pampa vit entre 10 et 15 ans.

### Écologie et milieux colonisés

Si l'herbe de la Pampa préfère se développer sur des sols moyennement humides et dans des zones ensoleillées, une fois installée, **elle peut tolérer de fortes variations des conditions du milieu**. Son large spectre écologique lui permet en effet de supporter des périodes de sécheresse plus ou moins longues, une lumière plus faible et des températures variées.

Grâce à une croissance rapide et une forte production de biomasse, **l'herbe de la pampa peut rapidement occuper l'ensemble de l'espace colonisé**. Ses racines et ses feuilles, bien développées, lui permettent de capter facilement les nutriments du sol et la lumière du soleil.

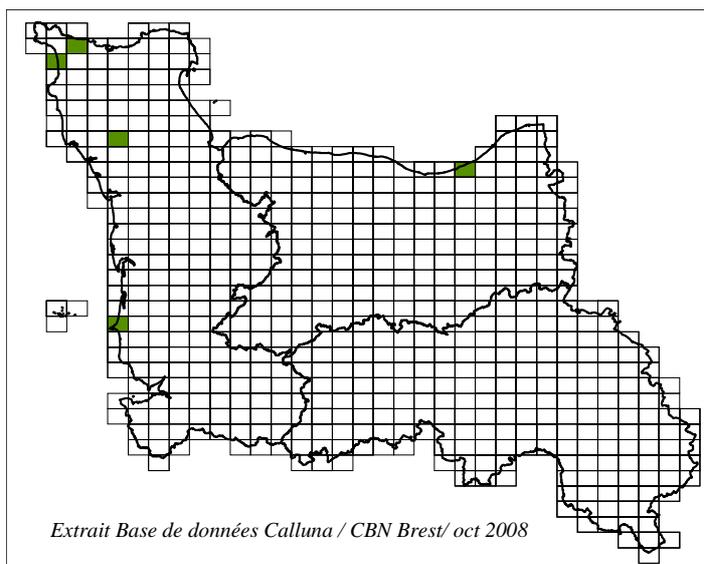
## Introduction et aire de répartition globale

L'herbe de la pampa est **originaire d'Amérique du sud** (Chili, Brésil, Argentine). Elle a été introduite à des fins ornementales au cours du 19<sup>ème</sup> siècle. Elle a depuis colonisé l'ensemble des cinq continents en l'espace d'un demi-siècle et est devenue invasive dans de nombreux pays.

Elle est naturalisée en Europe depuis l'Espagne jusqu'en Irlande. **En France, elle est abondante dans les départements méditerranéens ainsi que dans le sud ouest.** En Bretagne, et en particulier dans le Finistère, l'herbe de la Pampa est très répandue le long de certains axes routiers, dans les milieux remaniés (remblais, polders...) et dans quelques zones humides littorales.



## Répartition et niveau d'invasion connu en Basse-Normandie



En Normandie la plante est cultivée dans de nombreux jardins et espaces verts. Elle est régulièrement observée dans certaines zones de friches industrielles et commence à se répandre dans certains milieux naturels littoraux, notamment ceux sujets à des dégradations (apport de remblais, assèchement de zones humides).

**L'herbe de la Pampa est une espèce invasive potentielle en Basse-Normandie**

## Nuisances dues à l'invasion

### *Sur la biodiversité*

L'herbe de la pampa monopolise l'ensemble de l'eau, des nutriments et de la lumière disponible. **Elle remplace donc rapidement les autres espèces**, plus petites et moins compétitives. Or les écosystèmes côtiers humides qu'elle colonise préférentiellement abritent de nombreuses espèces vulnérables de milieux ouverts.

Il s'agit bien là d'une espèce qui **transforme littéralement les paysages côtiers** et leurs écosystèmes, déjà fragilisés par l'urbanisation et les activités humaines en général. L'herbe de la pampa est réputée pour être particulièrement inflammable. En occupant de vastes surfaces, sur des milieux fragiles, elle contribue à augmenter le risque d'incendie et la disparition d'autres espèces.

### **A faire ou... ne pas faire**

Ne pas implanter cette espèce dans un jardin surtout en zone littorale.

Dans un jardin installé non loin du littoral, si l'herbe de la pampa existe déjà, couper et brûler les plumeaux avant dissémination des graines.

Informez d'autres personnes (jardiniers, agents des espaces verts...) sur les problèmes que pose cette plante dans la nature.

Ne pas intervenir par arrachage, épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans un avis et un encadrement adéquat.

## Conseil de gestion

Dans certains secteurs littoraux français face à l'ampleur de l'invasion, les pouvoirs publics ont tardé à mettre en place des mesures de contrôle. Dans ces situations l'éradication de l'herbe de la Pampa dans les milieux naturels est un objectif difficile à atteindre.

Diverses méthodes ont été expérimentées et ont demandé des investissements lourds :

- arrachage : mécanique ou manuel, il consiste à extirper la plante du sol en emportant le maximum de racines. C'est un travail long et difficile : à partir de certaines expériences il a été estimé que l'arrachage d'un plant nécessite environ une demi-journée de travail.

- bâchage : il est important de bâcher les souches résiduelles encore ancrées dans le sol. Cela empêche la plante de capter la lumière et retarde voire annule la reprise de la plante. Dans les zones les plus fréquentées, des panneaux informatifs sont indispensables afin d'expliquer cette action aux promeneurs.

- traitement chimique : certains herbicides spécifiques aux Graminées peuvent s'avérer efficaces mais leur utilisation reste délicate en milieu naturel.

En Basse-Normandie, l'herbe de la pampa étant encore peu répandue dans les milieux naturels ce sont les **mesures préventives d'information des divers publics qui doivent être privilégiées.**

Information et formation des agents chargés des espaces verts dans les communes.

Information auprès des jardinerie : tant que cette espèce sera distribuée en jardinerie, plantée dans les jardins par les particuliers, elle émettra de nombreuses graines qui continueront à alimenter les milieux naturels en nouveaux individus.

Campagne d'information sur les invasions biologiques dans les communes littorales.

## Les opérations menées en Basse-Normandie

Elimination de quelques pieds d'herbe de la Pampa dans le Massif dunaire de Biville (50).

## Pour en savoir plus

AGENCE MEDITERRANEENNE DE L'ENVIRONNEMENT, 2003 – « Plantes envahissantes de la région méditerranéenne », 48p.

COSTA, C. 2005 – Atlas des espèces invasives présentes sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue, PNR de Camargue, 220p.

MULLER, S. (coordinateur), 2004. – Plantes invasives en France. Patrimoines naturels, 62, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 168 p.

Site internet : <http://www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/> & [www.ame-lr.org](http://www.ame-lr.org)



Fiche rédigée par le Conservatoire botanique national de Brest  
C. Zambettakis

Avec le soutien financier de :

